

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

P. 2 NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE
P. 4 HOMMAGE À RAYMOND VAUDROZ
P. 5 DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
P. 11 RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS
AGRICOLES

CULTURE

P. 8 PHOTOGRAPHES NATURALISTES
AU MUSÉE DE BAGNES



BAGNES infos



LE TOURISTE, UN AMI

Qu'est-ce qu'un touriste? Mon collègue Patrick Bruchez, hôtelier qui œuvre à Verbier depuis de nombreuses années, en donnait la définition suivante: «C'est un ami que l'on ne connaît pas encore». Mon Dieu, qu'il a raison! Qui n'a jamais eu la chance, un jour, d'être accueilli à bras ouverts dans une contrée qu'il visitait et d'avoir eu le sentiment qu'il était attendu depuis toujours.

Le meilleur marketing n'est-il pas celui du bouche-à-oreille? Et, pour qu'il fonctionne, il est indispensable que l'accueil soit à la hauteur des attentes de nos clients. Le plus beau catalogue, le site internet le plus performant, le plus agréable à surfer, ne remplaceront jamais la beauté d'un sourire, le temps partagé, la délicatesse d'une assiette... Cependant, il est de notre devoir de tout entreprendre pour que notre destination soit connue aussi loin et aussi bien que possible. En ces temps d'incertitudes, nous ne pouvons pas jouer «petits bras», la concurrence est rude. Nous devons donc assurer aux instances touristiques les moyens dont elles ont besoin pour remplir leur mission. C'est pourquoi le Conseil communal a décidé de les soutenir par une subvention complémentaire.

Se pose également la question de la relation avec nos voisins. Je constate avec grande satisfaction que des collaborations sont en train de naître dans le cadre des 4 Vallées pour renforcer leur promotion tant estivale qu'hivernale. Le projet d'une plateforme panoramique au Mont-Fort symbolisera, dans un avenir proche je l'espère, le destin que nous partageons avec nos amis de Riddes et de Nendaz. Je suis un ardent défenseur de toutes les collaborations. Je ne crois pas par contre que celles-ci doivent être imposées par l'autorité. Les expériences partagées, nées de la volonté des gens du terrain, rapprochent bien plus qu'une décision politique.

A la veille des fêtes, j'ai le plaisir, au nom du Conseil communal et de son administration, de vous souhaiter un Joyeux Noël et une excellente Nouvelle Année.

Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes

LE PLEIN D'ÉNERGIE DANS LE VAL DE BAGNES

Franc fort, baisse générale des journées skieurs dans toute la Suisse... Le tourisme, dans notre pays, ne vit pas ses heures les plus faciles. La concurrence internationale, en particulier de nos voisins de France et d'Autriche, est féroce. En Suisse même, à cause du franc fort, tout le monde lorgne du côté des touristes... suisses.

Dans ce contexte, autant dire que la nouvelle stratégie de Verbier/Val de Bagnes – La Tzoumaz Promotion S.A. (page 3) ne sera pas de trop pour mener le «combat», afin de continuer à attirer les touristes vers Verbier et le val de Bagnes. Il faudra que toute la force du nouveau slogan «Pure Energy» puisse se déployer et que d'autres grands événements viennent encore se greffer au Verbier Festival (page 4) pour «booster» le tourisme estival.

Mais vous êtes déjà là, vous qui nous lisez. Comme nous n'avons pas besoin de venir vous chercher, nous avons le plaisir de vous proposer, au centre de cette édition, le calendrier des manifestations qui vous assurera un hiver plein d'énergie, ou d'activités calmes, à votre guise.



> NUMÉRO D'URGENCE: 027 777 11 50

Un service de piquet est à disposition des citoyens 24 h/24 h pour les problèmes ou dégâts concernant:
Routes > Déneigement > Irrigation > Cours d'eau > Electricité > Eau potable > Egouts > Chauffage à distance
INFORMATIONS EN CAS DE CATASTROPHE: 0844 811 936

TOURISME BAGNARD : UNE NOUVELLE STRATÉGIE

Restructurée depuis fin 2013, la promotion touristique bagnarde en a profité pour redéfinir ses axes de travail.



Le ski reste le moteur du tourisme hivernal

La promotion touristique est désormais assurée par «Verbier/Val de Bagnes – La Tzoumaz Promotion S.A.», présidée par Eloi Rossier, président de la Commune, et dirigée par Pierre-André Gremaud.

L'accueil, l'information et l'animation sont confiés aux Sociétés de développement de Verbier et du val de Bagnes, lesquelles ont leur propre comité ainsi que des statuts et comptes spécifiques. Le Conseil communal délègue un représentant au comité de chacune d'entre elles : Eloi Rossier pour la Société de développement de Verbier, Elisabeth Lehner pour la Société de développement du val de Bagnes. Ces sociétés agissent par l'Office du tourisme de Verbier et son bureau du Châble, placés sous la direction de Joël Sciboz.

Ces modifications de structure ont permis au tourisme bagnard d'élaborer une nouvelle stratégie qui a pour mission de stimuler le tourisme hivernal et de largement renforcer le tourisme estival.

Aujourd'hui, 80 % des touristes bénéficient de la région en hiver, contre 20 % en été. Pour prendre

des points de comparaison, des stations comme Gstaad ou Saint-Moritz sont presque à 50/50, soit autant de touristes en hiver qu'en été. « Mais nous ne visons pas ce 50/50 dans un premier temps, précise Pierre-André Gremaud, le directeur de Verbier Promotion. A long terme, par contre, se rapprocher de ce chiffre est plus plausible. »

STIMULER LE TOURISME HIVERNAL

Dans l'interview de Jean-Albert Ferrez et de Jean-Pierre Morand, publié dans ces mêmes pages en juin, on avait déjà noté que les chiffres du tourisme d'hiver étaient inquiétants. En Suisse, le nombre de journées skieurs a baissé de 20 % durant ces quinze dernières années, tandis que dans le même temps ces journées augmentaient dans le monde et surtout chez nos voisins autrichiens et français.

A Verbier, ce nombre reste stable. Il a progressé depuis 2003 (949 000 journées skieurs) pour atteindre 1 159 000 en 2008-2009 et 1 039 000 la saison dernière (qui n'a pas bénéficié de beaucoup de week-end ensoleillés). Eric Balet, le directeur de Téléverbier, note que la société doit atteindre ce million de journées skieurs pour

être dans les chiffres noirs et que Verbier représente 5 % de l'ensemble des journées skieurs de Suisse (total 24 millions).

Malgré tout, le nombre de nuitées est en baisse durant l'hiver. Ce qui a pour conséquence de faire baisser les chiffres globaux sur l'année.

Le franc fort pénalise clairement la station. Pour lutter contre l'érosion, «Verbier/Val de Bagnes – La Tzoumaz Promotion S.A.» mise sur ces marchés clés actuels, en Suisse romande bien sûr, mais aussi en Suisse alémanique : « C'est certain qu'avec le franc fort, nous sommes beaucoup à convoiter le marché alémanique. Toutes les stations ont bien compris son importance », explique Pierre-André Gremaud.

A l'étranger, Verbier fait bien sûr un grand effort de promotion en Grande-Bretagne, puisque les Anglais sont traditionnellement des touristes cruciaux pour Verbier ainsi que dans quelques autres marchés de proximité. « En ce qui concerne les marchés lointains, nous travaillons la Chine, le Brésil et l'Amérique du Nord », précise le directeur de Verbier Promotion.

Verbier Promotion a travaillé le positionnement de marque de Verbier et de sa région en lançant sa signature « Pure Energy », qui doit véhiculer de l'émotion, du fun, de l'aventure et de l'inspiration. « Faire vivre une marque, c'est tout un travail, analyse Pierre-André Gremaud. Toute la station a participé à son développement et tous les acteurs touristiques sont maintenant prêts à la faire vivre pour incarner ce nouveau positionnement. »

NOUVEAUX OUTILS

« Pour conquérir nos clients, nous devons jouer sur différents instruments de marketing : des messages émotionnels (faire rêver) et rationnels (offres concrètes) sont nécessaires. », Il faut donc que les outils à disposition soient à la hauteur de l'enjeu. « Le tourisme se joue aujourd'hui sur le web », résume Pierre-André Gremaud. Dans ce contexte, Verbier Promotion fait un gros travail pour améliorer son architecture IT, avec ses plateformes internet, les réseaux sociaux et le centre de réservation. Aujourd'hui, beaucoup de touristes se débrouillent en effet très bien tout seul pour réserver leurs vacances. Il faut donc qu'ils trouvent rapidement l'offre de la région de Verbier sur internet et que les outils de réservation soient simples et efficaces.

SÉDUIRE LES GROUPES

Attirer les groupes vers le val de Bagnes est une autre priorité dans la nouvelle stratégie touristique. « Nous voulons que les organisateurs de congrès et de séminaires pensent à nous. C'est important pour la fréquentation en basse saison. » Pour développer cet axe, Verbier accueillera, entre autres, l'année prochaine, le « Switzerland Meeting Trophy », l'événement le plus important organisé par le Switzerland Convention & Incentive Bureau de Suisse tourisme. Cet événement s'adresse exclusivement aux agences en Europe et en Amérique du Nord qui sont invitées à découvrir notre pays dans l'optique d'y organiser des voyages de groupe. Il permet aux participants, de découvrir la Suisse de manière ludique et aux partenaires du Suisse Convention Bureau (destinations et prestataires) de créer de nouveaux contacts privilégiés.

L'ÉTÉ. ÉVÉNEMENTS ET VÉLO

Pour soutenir la croissance, un grand effort est porté sur l'été dans la nouvelle stratégie de Verbier Promotion. « Le tourisme estival repose beaucoup sur les événements, comme le montre bien le Verbier Festival », analyse Pierre-André Gremaud. Si ce dernier joue un rôle majeur pour la station (voir aussi ci-contre), Verbier Promotion ne veut pas se reposer sur ses lauriers. « Nous sommes en discussion avec des organisateurs d'événements dans divers domaines afin de proposer plus en été. C'est absolument capital. »

Fabian Cancellara a apprécié son passage à Verbier en 2009



Et, côté activités, c'est le vélo qui doit servir de moteur à l'activité touristique. « Nous ne pouvons pas tout faire, nous devons fixer des priorités et nous avons clairement choisi le vélo pour l'été. Nous nous concentrons en particulier sur le VTT, mais nous voulons aussi développer le cyclisme sur route. »

Là encore, parallèlement aux magnifiques développements des parcours de descente VTT qui attirent déjà des spécialistes du monde entier et qui séduisent de plus en plus la presse spécialisée, Verbier veut développer des événements. Comme vous avez pu le découvrir dans notre dernière édition, la coupe et les championnats Suisse de VTT de descente se sont déroulés à Verbier cet été. La Swiss Epic, reliant Verbier à Zermatt, a aussi pris ses habitudes dans le val de Bagnes. Et, bien sûr, le Grand Raid, de Verbier à Grimentz, est une manifestation phare de l'été. L'objectif de Verbier Promotion, à terme, est d'organiser des championnats d'Europe et du monde de descente VTT.

Côté vélo de route, on rêve bien sûr de recevoir encore une fois le Tour de France. En 2009, les organisateurs du Tour avaient été unanimes pour saluer la qualité de l'organisation de l'étape valaisanne. Mais ce ne sera en tout cas pas pour 2016, puisque ce sont nos voisins de Finhaut-Emosson qui auront ce grand privilège assurant une visibilité mondiale.

Charly Veuthey

> IMPACT DU VERBIER FESTIVAL

Il est évident pour tous, dans le val de Bagnes, que le Verbier Festival a une influence majeure sur le tourisme estival. Cette évidence, aujourd'hui, peut s'exprimer en chiffres. En effet, le festival a commandé une étude à McKinsey & Co (publiée en mai 2014).

En résumé, cette étude donne les indications suivantes.

Le Verbier Festival est devenu l'un des festivals prédominant en Europe durant ces vingt dernières années.

> Il contribue à plus de la moitié des nuitées durant l'été. Mais il a aussi une influence non négligeable sur la fiscalité, notamment en attirant de nouveaux résidents et en influençant la valeur immobilière des biens.

> En 2013, selon l'étude précitée, on estime l'impact économique total à 32 millions de francs, dont 22 millions pour la commune de Bagnes et le Valais. Ce qui équivaut à dix fois les subsides publics reçus. Depuis la création du Verbier Festival, on estime l'impact économique pour Bagnes et le Valais à 180 millions de francs.

> Le Verbier Festival a touché, en 2013, un public important de 14 500 personnes à Verbier et plus d'un million de visiteurs en ligne (Medici), chiffre en pleine croissance. La couverture médiatique est estimée à une valeur de 1,2 million de francs par an.

« Cette étude, analyse Kim Gaynor, la directrice administrative du Verbier Festival, confirme ce que nous savions intuitivement. Elle est très importante pour nous lorsque nous rencontrons les gens qui nous soutiennent ou qui souhaiteraient le faire. Parmi ces soutiens, la commune de Bagnes joue un rôle très important et le Verbier Festival, en retour, travaille activement tout au long de l'année à la promotion de Verbier dans le monde entier. »

HOMMAGE À MONSIEUR RAYMOND VAUDROZ



Il y a un peu plus de trois ans, à peine élu président de la commune de Bagnes, j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de Raymond Vaudroz, qui m'avait invité à venir le rencontrer dans son bureau aux Services industriels. Il tenait à me présenter son domaine, son champ d'activités.

Nous découvrièmes à cette occasion que nous appartenions au même club service, le Lions Club, dont la devise est « servir ». Je réalisai au fil des mois qu'a duré notre collaboration qu'il incarnait totalement cette devise.

En effet, Raymond était un homme de service, qui se plaisait au contact de ses collaboratrices

et de ses collaborateurs. Il avait le souci de leur bien-être, de leur offrir des conditions de travail qui facilitent et favorisent leur épanouissement.

Raymond aimait convaincre, parce que pour lui, il était indispensable que les gens qui travaillaient avec lui adhèrent totalement à ses projets, qu'ils soient capables de les porter et de les amener à maturité. Il avait en eux une entière confiance et plutôt que d'exercer à leur égard un contrôle tatillon, il préférait leur laisser carte blanche en leur fixant des objectifs précis.

Doté d'un esprit entrepreneurial, homme de terrain, il recherchait toujours la meilleure solution,

exigeait de ses collaboratrices et de ses collaborateurs qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, ne se contentant que rarement de la première réponse. Cette solution, il voulait qu'elle corresponde aux attentes de son employeur, sachant pertinemment qu'entre la solution idéale qu'il avait choisie et celle qui serait finalement retenue, il y aurait quelques concessions à faire. Dans les négociations qui s'ensuivaient, si l'on peut employer ce terme, jamais sa loyauté n'a été prise en défaut. Il réclamait pour son travail une liberté de manœuvre qu'il estimait indispensable à la réussite. Il a regretté que le Conseil communal la lui rognât parfois.

Au fil de notre collaboration, il entrouvrit son cœur, me parla de son épouse, dont il louait la qualité de la présence. Il s'arrêta sur le chemin parcouru par ses enfants, dont il était très fier. Il me partagea ses soucis, je me laissai aller aussi parfois à quelques confidences. De nos rapports professionnels naquit une amitié. Aujourd'hui, nous sommes plusieurs à pleurer un ami.

Je lui promis, lors de la dernière visite que je lui fis à l'hôpital, que la Commune de Bagnes, ses Services industriels et les sociétés filles qu'il dirigeait avec de grandes compétences mettraient tout en œuvre pour que les projets qu'il a initiés, les chantiers qu'il a ouverts, deviennent réalité.

Le plus bel hommage que nous pourrons rendre à Raymond c'est de dire, dans quelques années, lorsque nous prendrons conscience des changements intervenus dans les domaines de l'énergie: « C'est Raymond qui l'a voulu ». Il sera ainsi toujours parmi nous.

Eloi Rossier,
Président de la Commune de Bagnes.

RAYMOND VAUDROZ

Raymond est né le 7 juillet 1961 à Bex. Il était marié à Hélène et père de deux enfants, Benjamin et Dimitri.

Après son CFC de mécanicien-électricien obtenu à l'Ecole des Métiers à Lausanne, il a suivi l'Ecole d'Ingénieurs de l'Etat de Vaud à Yverdon, où il a obtenu son diplôme d'ingénieur en électrotechnique, qu'il complétât quelques années plus tard d'un diplôme d'ingénieur de gestion HES.

Sa carrière professionnelle le mena en Suisse-allemande, puis chez Siemens à Renens et enfin à la direction des Services eaux-électricité de la ville de Monthey. C'est en 2010 qu'il rejoignit la commune de Bagnes, où il succéda à André Besson à la tête des SIB. Bien avant d'occuper ce poste, Raymond s'est engagé au sein de nombreuses associations, soit comme président, notamment de l'AVDEL, soit comme membre du comité, par exemple CVCI (Chambre valaisanne de commerce et d'industrie).

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 2 septembre au 28 octobre 2015

> 15.09.15

Octroi du droit de cité

Le CC octroie le droit de cité à :

- > Cerri Sandrine, Versegères,
- > Swensson Celina, Versegères,
- > Bauschke Ulkike, Verbier.

Travaux d'entretien des églises de Verbier-station

Le CC alloue une participation extraordinaire pour réaliser en 2016 les travaux de réfection du dallage et chauffage du parvis des escaliers de l'entrée de l'église de la station, qui ont été estimés à CHF 160 000.–.

RH - Engagement d'un apprenti concierge

Le CC accepte la mise en postulation d'une place d'apprenti concierge.

Chemin de Pazagnou

(Mauvoisin - Col des Otnes)

Le CC valide le projet de réfection du chemin de Pazagnou, rendu nécessaire suite à l'éboulement qui a touché l'ancien tracé.

Concession Taxi - Résiliation d'une concession sur trois de l'entreprise Vogel

Le CC accepte la résiliation de la concession du véhicule taxi VS 291 942 de l'entreprise Vogel.

Carrière de pierres de Fionnay

Le CC mandate le Service forestier pour démonter, aux frais de la municipalité, les structures existantes, pour sécuriser le site.

Règlement des crèches-UAPE:

procédure pour l'adaptation des tarifs

Le CC valide la procédure de tarification des crèches - UAPE comme suit :

- > la détermination du tarif de garde pour les structures d'accueil se calcule désormais par année civile et non plus par année scolaire;
- > le réexamen du tarif est revu (cf art. 5.3 du règlement) uniquement en cas de changement conséquent de la situation familiale (mariage, divorce, etc.) et non pas financière.

Combat de reines de l'Espace Mont-Blanc à Bagnes

En plus du soutien habituel à la manifestation « Bagnes Capitale de la raclette », le CC a accepté de prendre en charge la sonnette de la Reine.

> 22.09.15

LFAIE: Définition des zones touristiques où la vente d'immeubles à des étrangers est possible

Après analyse de la situation, le CC décide de ne pas modifier les zones touristiques présentes sur le territoire communal de Bagnes où l'acquisition d'immeubles par des personnes de l'étranger est nécessaire au développement touristique, c'est-à-dire à Verbier-station et aux Mayens de Bruson. Sur

le reste du territoire la vente aux étrangers reste interdite.

TVSA - Remplacement du télésiège de la Chaux

Le CC, pour la Bourgeoisie, accepte que TVSA procède aux travaux de remplacement du Télésiège de la Chaux.

> 29.09.15

Rénovation du toit de la Cure au Châble

Malgré le contretemps engendré, le CC exige la pose d'ardoises naturelles, conformément aux pratiques communales, pour une bonne intégration au site.

Utilisation du fonds pour les nouvelles énergies renouvelables (NER) 2016

Le CC approuve l'utilisation du fonds NER 2016 pour un montant total de CHF 620 000.– comme suit :

- > CHF 200 000.– pour des panneaux solaires en toitures communales (salle de jeunesse de Sarreyer, centre équestre Verbier, STEP Profray);
- > CHF 100 000.– subvention complémentaire aux aides cantonales pour les privés;
- > CHF 120 000.– pour des bâtiments communaux (instrumentation test Mondzeu, supervision locaux SIB);
- > CHF 50 000.– pour des études géothermiques;
- > CHF 150 000.– pour la suite stratégique énergétique du PDET (Plan Directeur Énergétique Territorial) sur les entités du groupe SIB;
- > CHF 120 000.– de solde 2015 (estimation).

Adhésion au projet solidarité'eau Afrique et élaboration de nouvelles carafes d'eau

Le CC accepte le principe de deux actions distinctes dans le cadre de la distribution de carafes d'eau à savoir :

- > la Carafe du Bagnard: élaboration de carafes d'eau de Bagnes qui seraient utilisées pour sensibiliser les usagers à la bonne qualité de notre eau du robinet;
- > le Centime solidaire: adhésion à l'initiative solidarité'eau qui réunit déjà bon nombre de distributeurs d'eau romands et qui consiste à verser 1 centime par m³ d'eau vendu (soit environ CHF 10 000.– par année).

Subventionnement de petites chaudières à bois pour maisons individuelles

Le CC accepte de subventionner les chaudières à bois pour maisons individuelles sans limite inférieure de puissance, pour autant que l'installation :

- > assure la couverture de l'ensemble des besoins thermiques du bâtiment (chauffage et eau chaude), sans autre appoint que d'éventuels capteurs solaires thermiques;
- > soit intégrée au circuit hydraulique de chauffage et de production d'eau chaude du bâtiment;

> soit en possession du label suisse de qualité Energie-bois suisse;

> alimente un bâtiment sis hors des zones réservées au CAD (chauffage à distance GECAL).

Mise à disposition d'un local pour la Jeunesse de Verbier

Le CC accepte de mettre à disposition de la Jeunesse de Verbier une salle de l'Ancienne Cure.

Concept circulation des Mayens-de-Bruson

La route Bruson-La Côt est devenue cantonale. Toutefois, les restrictions d'accès aux parkings de La Côt seront maintenues comme ces dernières années avec un système de vignettes. Une présentation complète est faite du sujet dans la présente édition. En marge, le CC a décidé de renouveler le contrat des transports publics avec le groupement Lemanian - Rossier - Vogel pour trois ans.

Association du stand de tir du Mont-Brun

Le CC accepte la participation aux frais d'exploitation pour un montant de CHF 1.50 par habitant dès l'année 2015.

> 13.10.15

RH - Ecole

Le CC nomme Marie-Christine May, comme maîtresse primaire, en remplacement de Mélanie Boson qui a demandé un congé d'une année.

Marie-Christine May assurera également le congé maternité de Marie Michellod dans la même classe.

Cartes journalières CFF:

Le CC décide de reconduire l'action cartes journalières CFF pour 2016, avec 6 abonnements au prix de CHF 13 300.– l'unité (CHF 12 900.– en 2015), soit un total de CHF 79 800.–, et d'augmenter le prix de vente à l'unité pour le citoyen à CHF 37.– (au lieu de CHF 35.–).

Parking des Marais Verts: tarifications

Le CC approuve les tarifs suivants pour les parkings de l'Ermitage et des Marais-Verts :

Parking de l'Ermitage:

- > Tarifs hiver (décembre-avril)
 - 60 premières minutes: gratuit
 - heure supplémentaire: CHF 3.50
- > Tarifs hors saison hiver (mai-novembre)
 - 60 premières minutes: gratuit
 - heure supplémentaire: CHF 2.–

Parking des Marais-Verts

- > Tarifs hiver (décembre-avril)
 - 60 premières minutes: gratuit
 - heure supplémentaire: CHF 2.50
 - prix max pour 24 h: CHF 24.–
 - saison: CHF 1500.–
 - année: CHF 2000.–
- > Tarifs hors saison hiver (mai-novembre)
 - 60 premières minutes: gratuit

- heure supplémentaire: CHF 1.–
- prix max pour 24 h: CHF 16.–
- mois: CHF 200.–
- année: CHF 2000.–

RH – Police Municipale

Le CC nomme au grade supérieur les agents suivants:

- > l'Adjudant Olivier Délez au grade de Lieutenant;
- > le Sergent-major Christian Luy au grade d'Adjudant;
- > le Sergent Jean-Louis Arlettaz au grade de Sergent-major.

Patentes

Le CC délivre:

- > une autorisation d'exploiter le B&B A Lârze au Châble à Albane Luisier;
- > une autorisation d'exploiter le Crock No Name de 11 h à 2 h et Aux Croquignoles (boulangerie) de 6 h 30 à 19 h à Pierre-Jean Leclercq;
- > une autorisation d'exploiter l'hôtel Vanessa à Jean-Luc Guinefolleau.

Couverts et espaces de pique-nique communaux - Mise en conformité en respect des MSDI (mesures de sécurité défense incendie)

Le CC mandate les Services des bâtiments et

forestier, afin de réaliser les travaux nécessaires pour garantir la sécurité et éviter tout risque d'incendie des couverts et espaces de pique-nique de la Commune de Bagnes.

Voirie - Fixation des amendes

Le CC décide d'amender à CHF 100.– la première infraction pour dépose de déchets en dehors des moloks et à CHF 300.– dès la deuxième infraction.

> 20.10.15

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le budget 2016 de la Municipalité présentant les éléments suivants:

Le total des charges de fonctionnement, sans les amortissements, s'élève à CHF 90 221 900.– pour un total de recettes de CHF 115 555 700.–. La marge d'autofinancement est ainsi de CHF 25 333 800.–. L'excédent de charges, après les amortissements de CHF 26 584 600.–, s'élève à CHF 1 250 800.–.

Le total des dépenses d'investissements s'élève à CHF 46 368 000.– pour des recettes de CHF 1 631 000.–, ce qui présente des

investissements nets de CHF 44 737 000.–.

L'insuffisance de financement s'élève ainsi à CHF 19 403 200.–.

> 27.10.15

Parking des Marais Verts: demande de location de places de parc par des privés

Le CC valide la mise en location d'une centaine de places de parc aux commerces et hôtels de la station, dans un premier temps, y compris les 40 ayants-droit du parking de l'Ermitage qui seront déplacés aux Marais-Verts. Il est précisé que cette location équivaut à un droit de parquer et non à une place de parc définie. Les locataires seront incités à se parquer à l'étage du fond en priorité, pour ne pas prêter l'exploitation du parking.

Mandat Schwartz & Co pour la succession de Raymond Vaudroz

Le CC accepte l'offre de la Maison Schwartz & Co par son directeur François Fellay pour l'établissement d'un manuel de stratégie des SIB et du profil du nouveau directeur des SIB.

Adjudications - du 2 septembre au 28 octobre 2015

DATE	DOMAINE	LIEU / SECTEUR	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	ÉTAT
15.09.15	Environnement	Val de Bagnes	Contrats déchets organiques, bois et encombrants, papier	Samuel Rossier Transport	En cours
15.09.15	Environnement	Val de Bagnes	Contrats ferraille, ecopress, gravats, papier centre de tri, quadromat, verre	José Vogel Transport	En cours
29.09.15	Bourgeoisie	Forêt «Le Dzindre» Mayens de Sarreyer	Travaux de débardage	Rotex Helicopter AG	Réalisé
29.09.15	Bourgeoisie	Forêt «Grande-Combe» Montagnier	Travaux de débardage	Rotex Helicopter AG	Réalisé
29.09.15	Energies	Torrents de Verbier	Equipements pour le dessableur du turbinage des torrents de Verbier	TMH Hagenbucher AG	Réalisé
29.09.15	Energies	La Marlenaz / Verbier	Réfection du captage de la Marlenaz / Verbier	Morend Philippe & Besson Yves	Réalisé
13.10.15	Travaux publics	Bruson	Déneigement	Jérémie Dorsaz SA	Hiver 2015-2016
13.10.15	Travaux publics		Evacuation de la neige contrats camion 3 essieux	Gaillard SA; Jérémie Dorsaz SA Manenti Farquet SA, Vaudan SA, Jean-Noël Rossier, Rossier Transport SA	Hiver 2015-2016
13.10.15	Travaux publics		Evacuation de la neige contrats camion 4 essieux	José Vogel Transport, Rossier Transport SA	Hiver 2015-2016
13.10.15	Bâtiments	Verbier	Démolition de la crèche des Moulins	Michel & Fils	Réalisé
20.10.15	Ecole Versegères	Versegères	Mandat d'ingénieur civil	Gex & Dorthe Ingénieurs Consultants Sàrl	2016
20.10.15	Ecole Versegères	Versegères	Mandat d'ingénieur chauffage, ventilation, sanitaire	Amstein + Walthert	2016
20.10.15	Ecole Versegères	Versegères	Mandant d'ingénieur d'électricité	Lamy SA	2016
27.10.15	Amén. du territoire	Via Ferrata et Passerelle de Corbassière	Contrats de maintenance	MTM Maret Sàrl	En cours

MAYENS DE BRUSON - HIVER 2015/2016

La police municipale a fait parvenir un prospectus à tous les ménages, afin de rappeler quelques règles de circulation dans la zone des Mayens de Bruson pour cet hiver 2015/2016.

En haute saison et les week-ends, le stationnement est interdit sur tout l'axe Valbord - La Côt (y compris sur les parkings de La Côt), sauf aux ayants-droit. Vu les restrictions de stationnement, il est recommandé d'utiliser la navette ou la télécabine pour accéder aux services de la Côt (cafés/restaurants notamment).

La ligne régulière Le Châble-Bruson est maintenue. Pour cet hiver, sous réserve de modifications, les horaires du domaine skiable de Bruson et de la télécabine sont : 8 h 45 - 16 h 45 (17 h, dès la mi-saison).

HAUTE-SAISON ET WEEK-ENDS	RESTE DE LA SAISON
 Navette gratuite entre Valbord-Bruson et La Côt, arrêts facultatifs sur demande.	 Interruption du service de navette.
 Axe Valbord - La Côt, stationnement interdit, ayants droit (vignette riverains) exceptés.	 Axe Valbord-La Côt libre d'accès.
 Parkings de Valbord longue durée. Parkings de La Côt réservés aux ayants droit.	 Parkings de La Côt libres.

1 CALENDRIER 2015/2016

Décembre 2015	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier 2016	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Février 2016	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29		
Mars 2016	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Avril 2016	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

Avant et après la saison, selon l'ouverture du domaine skiable et les conditions d'enneigement, il est possible que le système de navette ainsi que l'interdiction de stationner (ayants droit exceptés) soient étendus.

 Haute-saison (navette et système ayants droit)  Reste de la saison (pas de navette, accès libre)  Week-ends (navette et système ayants droit)

Les vignettes « ayants-droit » sont réservées aux propriétaires de logements situés au-delà de Valbord.

Elles peuvent être retirées gratuitement à la commune, Service sécurité et environnement.

En cas de questions, s'adresser à l'Administration communale au numéro de téléphone suivant : 027 777 11 00.

HORAIRES DE LA NAVETTE

Haute-saison :

> Toutes les 30' de 8 h 30 à 11 h et de 15 h 30 à 17 h 30 puis toutes les 60' de 11 h à 15 h 30 et de 17 h 30 à 20 h 30 (y compris).

Week-ends :

> Vendredi, toutes les 60' de 17 h 30 à 20 h 30 (y compris).

> Samedi, toutes les 30' de 8 h 30 à 11 h et de 15 h 30 à 17 h 30 puis toutes les 60' de 11 h à 15 h 30 et de 17 h 30 à 20 h 30 (y compris).

> Dimanche, toutes les 30' de 8 h 30 à 11 h et de 15 h 30 à 17 h 30 puis toutes les 60' de 11 h à 15 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 (y compris).

BILLETS CFF

Le prix de l'abonnement journalier passe de 35 à 37 francs, mais les conditions restent identiques. Six abonnements sont mis en vente chaque jour, qui permettent de voyager dans toute la Suisse en empruntant le réseau CFF, les cars postaux et certaines lignes de navigation. Le guichet de l'administration communale gère les réservations et délivre les billets (payables comptant). Cette offre est réservée aux personnes domiciliées à Bagnes.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'administration communale au 027 777 11 00 (lun-ven, de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

Pour vérifier la disponibilité des abonnements, vous pouvez aussi consulter le site internet de la commune :

www.bagnes.ch/fr/Pratique/Mobilite/BILLETS-CFF/

LE MUSÉE DE BAGNES EXPOSE HUIT PHOTOGRAPHES NATURALISTES

Les membres du collectif Swiss Wildlife Photographers ouvrent leur « carnet de chasse ». Rencontre avec deux de ces traqueurs impénitents, Bertrand Gabbud et Stéphane Bruchez, tous deux originaires de Bagnes et passionnés par la faune de leur région.



Bertrand Gabbud « L'atmosphère automnale et le feuillage jaune à l'arrière-plan font ressortir les couleurs du machaon. Peut-être l'un des derniers de l'année. »

Après le vif succès rencontré par l'exposition « Braconniers d'images » en 2012, le Musée de Bagnes a décidé de renouveler l'expérience cette année avec Swiss Wildlife Photographers. Ce collectif réunit huit photographes naturalistes romands, mus par une même passion pour la nature et la faune de nos montagnes.

DES ACTEURS DISCRETS...

« Il faut repérer, revenir, attendre les bonnes conditions... » Derrière chaque image, il y a des heures de patience, une longue veille, une matinée passée à l'affût, couché dans la neige. « Quand on connaît bien la zone et l'animal, on maximise ses chances ». Mais il arrive que l'on revienne au même endroit pour le trouver « complètement différent ». Il faut que tous les ingrédients se regroupent pour faire une belle image et la météo est l'un d'eux. Un brouillard qui se lève, une atmosphère lavée par la pluie, un ciel tourmenté : autant d'éléments qui magnifient une scène. L'acteur qui surgit dans ce décor, c'est le clou du spectacle. Quand il veut bien sortir de sa cachette, ralentir, tourner la tête au bon moment... Mais rien n'est joué d'avance ! Et quand cela arrive c'est un cadeau.

... DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Tout le prix de ces images réside dans ces fragiles instants. Un cerf qui interrompt sa course quelques

secondes pour humer le vent, un gypaète qui surgit du brouillard et vient frôler la falaise, deux tétras qui batifolent sans se préoccuper de la présence du photographe, un apollon à la recherche d'un abri nocturne et qui se pose sur un lis martagon... Accompagnateur en moyenne montagne, Bertrand Gabbud, se dit plutôt « généraliste » et intéressé par la faune dans toute sa diversité. Il avoue néanmoins une passion particulière pour la chouette chevêchette, « petit rapace typique de

Stéphane Bruchez « Le gypaète est assez sympathique pour les photographes parce qu'il est curieux et beaucoup moins farouche que l'aigle par exemple. On voit qu'il n'y a pas de hasard dans son corps, tout est bien calculé pour voler. »



nos montagnes, pas plus gros qu'un poing » et d'autant plus difficile à débusquer. Comme Stéphane Bruchez, il est particulièrement intrigué par les qualités mimétiques de ses sujets. « Prendre l'animal dans son environnement, permet de donner une bonne dynamique et de mettre en évidence les côtés fascinants de l'espèce », relève ce dernier. L'hermine qui bondit sur la neige et se confond presque avec elle. Le hibou des marais qui se discerne à peine parmi les roseaux, sont de ces moments qui laissent un souvenir magique.

MERCI DE NE PAS DÉRANGER !

« Il y a des fois beaucoup d'émotion, on est comme des gamins et on aurait tendance à se laisser emporter », sourit Bertrand. Il faut apprendre à se contenter, ne pas essayer de faire la photo à tout prix. « Trois pas de plus et on fout en l'air toute la matinée. » Faire avec ce que l'on a, « attendre que la photo soit offerte par la nature », c'est une approche que partagent tous les membres du collectif. L'Association suisse des photographes naturalistes, à laquelle ils appartiennent a édicté certaines règles pour limiter le dérangement des sujets photographiés. « C'est bien de pouvoir faire l'image et repartir, sans avoir rien dérangé. L'animal continue sa vie, on ne l'a pas perturbé », soulignent les deux compères.

Anne-Sylvie Mariéthoz

EXPOSITION PRÉSENTÉE

JUSQU'AU 17 JANVIER 2016 AU MUSÉE DE BAGNES

Soirée du 8 janvier à 20 h

Projections « La chouette aux yeux d'or » de Bertrand Gabbud et « Rencontres d'altitude » de Bernard Schouwey, suivies d'une visite commentée.

LE PAYSAGE DANS TOUS SES ÉTATS : rencontre au Musée de Bagnes

La Nuit valaisanne des musées 2015 était l'occasion de convier le public à un moment d'échange autour du paysage. Une occasion de partager des activités moins habituelles dans ces murs, comme la dégustation, la lecture ou le dessin, en toute convivialité! Florilège.



Paysages au Musée. Echange d'impressions.

« Je vais faire la Ruinette. Non, plutôt le Cervin - Bon, tu as déjà posé la ligne d'horizon, c'est un début. Peut-être un petit nuage? » Encouragés par Matthieu Berthod, bédéiste et graphiste, les enfants s'emparent rapidement des crayons pour proposer leur propre version du paysage. Les parents feuilletent les carnets de voyage du dessinateur, évoquent leurs propres souvenirs des lieux visités, tout en parcourant le choix d'illustrations qui s'affichent sur les parois alentours: le val de Bagnes vu par les artistes à différentes époques. C'est la version classique du paysage et peut-être la première qui nous vient à l'esprit quand on y pense: une vue choisie et cadrée par nos soins pour ses qualités esthétiques.

Le paysage est aussi le décor que l'on redécouvre chaque matin en ouvrant sa fenêtre et qui influence notre humeur. Il inspire les artistes depuis toujours. Parmi eux, certains ne se contentent pas de le contempler et de le reproduire. Ils se l'approprient,

le marquent de leur empreinte et enregistrent les traces de leur passage. C'est la démarche que privilégient les frères Falquet, qui ont choisi la neige pour terrain de jeu. « Nous avons toujours basé notre sport sur l'image », déclare le skieur-réalisateur Nicolas Falquet. « Tri(p)-Color », parmi d'autres extraits de films présentés ce soir, tient à la fois de la performance et du land art. Avec un atomiseur trouvé à Foire du Valais et reconverti en diffuseur de pigments, avec l'aide de quelques copains skieurs, dont les champions Ludo May et Jérémie Heitz, il réalise des tableaux éphémères, à grand renfort d'astuce et de persévérance. « Sur le principe ça semble facile, mais ça a duré trois ans », commente le réalisateur skieur, soulignant combien il est « souvent compliqué d'être original ».

Mais le territoire suggère aussi d'autres souvenirs et sensations. Et cette nuit est justement l'occasion de « sortir du cadre » pour explorer différentes

dimensions, comme la musique et le goût, souvent associés à un pays donné. C'est le jeu auquel nous convie Ilona Thétaz, viticultrice-caviste à Savièse. Lors d'une dégustation à l'aveugle, elle propose aux visiteurs de reconnaître les deux crus valaisans qui se cachent parmi cinq chasselas européens. L'un des deux fendants est souvent identifié. « Il évoque des souvenirs chez chacun de nous, car nous l'avons tous bu pour une occasion spéciale, une célébration, un moment fort de la vie publique ou privée », relève la viticultrice.

Le lien entre le vin et son terroir est bien attesté, car les propriétés du sol et l'exposition au soleil jouent chacun leur rôle. Mais les caractéristiques d'un paysage peuvent-elles déteindre aussi sur nous? Une question qui occupe l'anthropologue Mélanie Hugon-Duc, qui constate que « beaucoup d'idées reçues circulent sur cette identité entre les gens et leur terroir ». L'exposition « Valaisan par nature? » organisée au Musée de Bagnes en 2016, sera l'occasion de poursuivre cette exploration, en interrogeant les liens entre nature et culture. **Anne-Sylvie Mariéthoz**



Le Musée de Bagnes, parmi les plus beaux musées de Suisse !

Paru en novembre 2015, le recueil « Les plus beaux musées de Suisse » édité par Patrimoine suisse, inaugure une série destinée à sensibiliser le grand public au patrimoine bâti. Le Musée de Bagnes y figure, en compagnie de 49 autres lieux répartis dans toute la Suisse.

« Nous avons été convaincus par plusieurs aspects dont le bâtiment lui-même, qui est magnifique et rénové avec doigté », déclare l'architecte

Françoise Krattinger, cheffe de projet chez Patrimoine suisse. A cela s'ajoute « son concept novateur », avec son réseau de musées « satellites » à visiter au gré des saisons, à pied, en vélo, en petit train... « Le public a le choix des thèmes, des lieux et même des moyens de transport », relève la répondante de Patrimoine suisse. « Nous

aimons aussi beaucoup l'idée des gardiens qui accueillent les visiteurs, qui permettent aux hôtes de faire une expérience globale, personnelle, concrète ». Enfin, le Musée de Bagnes remplit avec bonheur sa mission de « maison du patrimoine ». Il contribue à la sauvegarde et au développement « du patrimoine matériel et immatériel », en captivant le public « par des expositions de qualité, mises en valeur par un visuel très réussi », conclut la cheffe de projet.



Le livre « Les plus beaux musées de Suisse » est en vente au Musée de Bagnes au prix de CHF 16.-.

CONSEIL COMMUNAL EXTRA-MUROS À VERBIER

Les défis et perspectives du tourisme bagnard ont occupé la majeure partie de la séance à Verbier le 17 novembre, sans oublier l'état des lieux des grands chantiers de la station.



Présentation de la stratégie de Téléverbier par Eric Balet

Les représentants des principales instances touristiques étaient présents pour commenter la situation du secteur «qui constitue la colonne vertébrale de notre économie», selon les mots d'Eloi Rossier, président de la commune. Joël Sciboz, directeur de l'Office du tourisme et Pierre-André Gremaud, à la tête de Verbier/Val de Bagnes – la Tsoumaz Promotion SA, ont chacun présenté leurs collaborateurs en détaillant les fonctions. Majoritairement originaires de la région, les personnes qui les occupent attestent d'un riche parcours professionnel dans la branche touristique.

Ces équipes soudées et expérimentées ne seront pas de trop pour faire face aux turbulences qui agitent actuellement ce secteur. Si les nuitées hôtelières sont en hausse, le domaine para-hôtelier et les agences accusent par contre une baisse préoccupante. Cette tendance enregistrée sur les trois dernières années est notamment influencée par des facteurs nationaux, voire internationaux, comme le franc fort. L'image de cherté qui colle de plus en plus à notre pays et la concurrence accrue de nos pays voisins, posent des exigences de compétitivité accrues. Aussi, pour y répondre, la destination compte-t-elle agir autant sur l'offre que sur l'image.

Côté offre, il s'agira de proposer davantage de services à moindre coût – notamment en termes de mobilité. Développer les activités estivales comme le VTT, les propositions en matière d'agritourisme, les animations qui contribuent au charme et au capital sympathie de la station, sont quelques-unes des pistes de travail envisagées. Parallèlement, le marché du tourisme d'affaire qui présente un haut

potentiel et qui peut prospérer en toute saison, est aussi une voie qui mérite d'être explorée.

Côté image, Verbier a tout intérêt à valoriser son aura de station sportive et à faire vivre sa marque «Verbier Pure Energy». Cette stratégie marketing passe par des partenariats avec des marques et des organisateurs d'événements, mais aussi des ambassadeurs privilégiés du monde du sport comme Géraldine Fasnacht, Tom Lüthi, Justin Murisier, ou des médias comme Ed Leigh de la BBC. Sans négliger les canaux de communication traditionnels, Verbier Promotion compte aussi recourir à une utilisation intensive et ciblée des médias sociaux.

Après un message vidéo adressé à l'assemblée par Jean-Albert Ferrez, président du Conseil d'administration de Téléverbier, son directeur général Eric Balet a pris la parole pour détailler la vision stratégique de l'entreprise. Dans cette période «relativement tendue», le mot d'ordre est plus que jamais «la satisfaction totale du client», a résumé Eric Balet.

Un menu de séance copieux suivi d'un bel apéritif



Le renouvellement des installations qui s'effectue au rythme d'une par année en moyenne, vient en tête des priorités. Disposer d'infrastructures modernes et performantes est une question d'image de marque, a insisté le CEO de Téléverbier. La «répartition harmonieuse» des skieurs sur les pistes, les liaisons avec les autres domaines skiables de Bruson et du domaine des 4 Vallées, l'enneigement optimal, enfin, la qualité et la diversité de l'offre de restauration sur les pistes, sont autant d'aspects cruciaux de cette stratégie. Concernant le dernier point, le taux de satisfaction a progressé de façon réjouissante, a noté Eric Balet, en précisant que l'entreprise voulait poursuivre ses efforts dans ce sens.

Concernant les chantiers majeurs de la station, le conseiller communal en charge des Travaux publics Jean-Daniel Gay-des-Combes, a brièvement rappelé les travaux effectués ces dernières années dans les rues de Verbier. Horizon 2017-2018, l'axe Centre sportif - rue de Médran devrait être complètement terminé, a-t-il précisé. Eric Fumeaux, conseiller communal responsable de l'Aménagement du territoire et des infrastructures publiques, a ensuite évoqué le chantier du parking des Marais-Verts (230 places, fin prévue mi-décembre 2015) et celui du Centre sportif. La commune espère que le traitement des oppositions du Centre sportif pourra s'effectuer courant 2016, pour une reprise rapide de ce projet de rénovation et d'agrandissement qui permettra de dynamiser l'offre de la station en matière de sport. Le dernier projet présenté par le conseiller communal Eric Fumeaux concerne le partenariat avec le groupe hôtelier Four Seasons. Fort de son expérience et de son important parc hôtelier, ce groupe aurait les capacités de drainer à Verbier une nouvelle clientèle, a-t-il indiqué.

Comme le veut la tradition, la soirée s'est achevée autour d'un apéritif, servi en collaboration avec la laiterie de Verbier, VinaBagnes et les Jeunesses de Verbier et Médières.

Anne-Sylvie Mariéthoz

RÈGLEMENT SUR LES SUBVENTIONS AGRICOLES

Bagnes soutient son agriculture depuis toujours. La commune a précisé certains points de sa politique de subvention, pour mieux les adapter à l'évolution de la branche et aux problématiques actuelles.



Alpage de Mille

La commune de Bagnes alloue des subventions complémentaires à celles de l'Etat, afin de maintenir une activité agricole bien vivante sur son territoire. Cet investissement vise à soutenir la production mais aussi à favoriser l'entretien du paysage et la sauvegarde d'un patrimoine important pour la vallée. Si l'enveloppe globale attribuée à l'agriculture est restée inchangée (proche du million), certaines procédures ont été simplifiées et réactualisées, pour mieux faire face aux besoins.

MAINTIEN DE LA RACE D'HÉRENS

La nouvelle politique agricole nationale incite à garder moins de bétail, car les subventions fédérales ne sont plus liées au volume des troupeaux. Or cet élément ne fait que renforcer une tendance à la baisse qui s'observe déjà dans toute la Suisse depuis quelques années. Pour tenter de contrer cette évolution, la commune de Bagnes poursuit et renforce sa pratique de soutien. Elle octroie une subvention aux syndicats d'élevage pour chaque tête de bétail inscrite au registre Herd-book et verse aux détenteurs une contribution forfaitaire pour chaque kilo de lait produit. « Il s'agit d'une simplification par rapport à l'ancien système », commente Thierry Maret, chef de Service du cadastre et de l'agriculture. « La commune a toujours favorisé la race d'Hérens et les aides accordées ont porté leurs fruits, car Bagnes est sans doute la commune valaisanne où se produit la plus grande quantité de lait avec ses Hérens. Or c'est un atout que nous voulons résolument conserver. »

MAINTIEN DES ALPAGES ET DE LA PRODUCTION DE FROMAGE DE BAGNES

Afin de garder un cheptel important dans les alpages de Bagnes et d'attirer aussi du bétail venu d'ailleurs, la commune a introduit une nouvelle subvention par tête de bétail alpage durant l'été. Pour encourager la production de lait d'alpage, elle accorde aussi une subvention conséquente pour chaque kilo de lait coulé (amené à la laiterie). « Il est important de soutenir cette production estivale, car elle correspond aussi à la demande. Le fromage d'alpage est non seulement un produit très apprécié, il arrive aussi sur le marché au bon moment, durant la saison touristique », indique Thierry Maret.

Dans le même ordre d'idée et pour mieux répondre à la demande du marché, la commune

Alpage de La Chaux



tente de favoriser la production hivernale. Elle a introduit dans ce but une subvention incitative, différenciée selon les mois de l'année.

MAINTIEN DU CHEPTEL ET DES PETITES EXPLOITATIONS

La commune souhaite garder sur son territoire un cheptel nombreux, réparti si possible en petites exploitations, c'est pourquoi elle accorde à ces dernières un soutien ciblé. Des subventions annuelles sont octroyées aux caisses d'assurances, afin de diminuer les charges des propriétaires, ainsi qu'aux particuliers qui détiennent du bétail et le gardent toute l'année sur le territoire de Bagnes.

ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET AIDE À L'ACQUISITION DE MACHINES

Une fauche régulière permet de garder des coteaux dégagés et de maintenir un paysage varié et intéressant pour les hôtes de la vallée. Pour encourager la fauche et l'entretien des terrains en pente, la commune attribue une subvention de CHF 100.- à 150.- par hectare fauché, en fonction de la déclivité du terrain. « Il s'agit d'une nouvelle subvention, créée pour suppléer à la baisse d'effectifs de bétail prévisible », indique Thierry Maret. Dans le même but, la municipalité fournit des aides à l'achat de machines agricoles, neuves ou d'occasion, afin que les exploitations plus modestes puissent aussi bénéficier de cette aide.

COHABITATION ENTRE AGRICULTURE ET TOURISME

Afin de minimiser les désagréments lors de l'épandage des engrais de ferme, la commune a mis en place un traitement pour les purins, lisiers et fumiers. Elle a aussi introduit certaines restrictions pour les zones touristiques lors des périodes de haute fréquentation.

Anne-Sylvie Mariéthoz

AGRANDISSEMENT du home de la Providence



Construit en 1992, le bâtiment de la Providence comprenait 84 chambres, dont 6 chambres doubles. Mais pour faire face aux besoins croissants, l'Etat a rapidement porté la capacité à 105 lits autorisés, ce qui a obligé l'établissement à rajouter des lits dans les chambres simples. « Or il faut admettre qu'à ce jour la cohabitation entre personnes inconnues devient difficile et de plus en plus de personnes demandent à être seules en chambre », indique Gérald Fellay, responsable de la construction pour le Comité de direction. Lors de la construction en 1992, la

possibilité d'une extension dans le prolongement de l'aile sud-est avait déjà été envisagée. Cet agrandissement consiste à rajouter 21 chambres à 1 lit (pour un total de 105 lits répartis comme suit: 93 chambres à 1 lit et 6 chambres à 2 lits). « Il n'augmente pas la capacité de la maison, mais améliore le bien-être des pensionnaires », précise le responsable de la construction.

L'étude de faisabilité a été réalisée début 2014 et le chantier a débuté fin août 2015. Ces travaux sont subsidiés par le canton, aussi la mise en soumission publique était-elle obligatoire. « Nous avons fait en sorte que tous les travaux soient exécutés sur invitation, ce qui nous a permis de travailler avec les entreprises d'Entremont », déclare Gérald Fellay. « La mise sous toit et la pose des vitrages doivent s'effectuer début décembre, ce qui permettra de poursuivre le chantier durant les mois d'hiver », déclare le responsable, confirmant que les travaux avancent conformément au calendrier prévu. Le montant de 4 900 000 francs devisé au départ devrait pouvoir être tenu. Ce financement est assuré à 80 % par la Fondation de la Providence et le 20 % restant par la subvention cantonale.

Selon les exigences cantonale et fédérale, la nouvelle aile satisfait aux standards Minergie ainsi qu'aux dernières normes sismiques. Son toit sera pourvu de panneaux solaires pour assurer un apport énergétique renouvelable.

BORNES EURO-RELAIS pour les camping-cars

Les détenteurs de camping-cars qui séjournent à Bagnes ont désormais une borne Euro-Relais à leur disposition. Cette borne qui répond aux standards européens est placée sur le parking P2 de Curala. Elle permet les services suivants: vidange des eaux usées, remplissage d'eau potable et recharge d'électricité. La borne fonctionne avec un jeton que l'on peut se procurer auprès de l'office du tourisme, du guichet de Téléverbier et de la Maison de commune.

Le stationnement des camping-cars est autorisé uniquement sur le parking P4 de Curala et limité à dix jours consécutifs. Il est gratuit, mais les détenteurs doivent se procurer une vignette et s'acquitter d'une taxe de séjour auprès des instances mentionnées ci-dessus.



> AGENDA

> 20 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'Avenir
avec la chorale des Cœurs Unis de Champsec
Le Châble > Eglise, 17 h 30
Société de musique l'Avenir

> 24 DÉCEMBRE

Animation de la messe des familles
par le groupe des cadets
Société de musique la Concordia

> 26 DÉCEMBRE

Fête patronale de la Saint-Etienne
Montagnier
Jeunesse de Montagnier

INFORMATION

À L'ATTENTION DES VOYAGEURS DE LA LIGNE 12.251 LE CHÂBLE - VERBIER

Nous vous informons qu'à partir du lundi 14.12.2015 une course supplémentaire est rajoutée au départ de «Verbier, station/poste» à 6 h 35 afin de permettre une correspondance avec le train au départ du Châble de 7 h 10 à destination de Martigny. Cette course supplémentaire circulera du lundi au vendredi en période scolaire selon l'horaire suivant:

Verbier, station/poste:	06 h 35
Verbier, Pra Michaud:	06 h 36
Verbier, Crettaz Côté:	06 h 38
Verbier, fromagerie:	06 h 39
Médières:	06 h 43
Le Tarpin:	06 h 46
Fontenelle:	06 h 47
Fontenelle-Dessous:	06 h 49
Cotterg-d'en-Haut:	06 h 50
Cotterg, village:	06 h 51
Le Châble, gare:	07 h 00
Le Châble:	07 h 10
Martigny:	07 h 38

IMPRESSUM

Tirage à 3800 exemplaires
Parution 4 fois par an
Journal d'information de l'administration communale de Bagnes
Rédacteurs de cette édition:
Anne-Sylvie Mariéthoz, Charly Veuthey
Responsable de la publication:
Groupe presse et information
Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble
Concept et réalisation graphique:
www.laligne.ch
Impression:
Publprint, Verbier
Imprimé sur papier FSC respectant l'environnement